



Hébergement des mineurs en refuges

*Communiqué
20 février 2012*

Début 2012, La Coordination nationale pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme (Coordination Montagne) et le Réseau d'éducation à la montagne alpine (REEMA) ont unis leurs compétences et leurs moyens dans le cadre de la problématique de l'accueil des mineurs encadrés en refuge.

■ Où en est-on fin 2012 ? ■

Tout au long de l'année, la dynamique s'est installée autour du projet collectif avec :

- le développement des contacts avec les institutions et la remontée de nombreuses informations de la part des acteurs de terrain (documents, expériences, ...)
- la mise en place d'un groupe de travail commun (réunions, site internet coopératif, etc.), composé d'une trentaine d'acteurs alpins, d'horizons professionnels variés
- un travail de fond concernant l'évolution de la réglementation sur l'hébergement des mineurs encadrés en refuge
- la mise en place d'un projet de guide pratique permettant de favoriser les sorties en montagne avec nuitées en refuge pour les mineurs encadrés
- la représentation/communication sur le sujet dans les instances liées à la montagne et à l'éducation à l'environnement (assises, rencontres, etc.)

L'évolution de la réglementation

Rappel du contexte : le code de la construction et de l'habitation, via l'arrêté du 10 novembre 1994 (REF7) concernant les refuges de montagne, en interdit l'hébergement avec nuitée des activités de type R (colonies de vacances, classes de neige ou de découverte...). Toutefois, il est autorisé dans le cadre de l'itinérance. Cette ambivalence a pour conséquence directe d'induire des différences d'interprétation au niveau local : dans certains départements il est possible d'organiser des nuitées en refuges pour les mineurs, quand dans d'autres départements cela est interdit.

En décembre 2012 a été proposé un nouveau texte dans le cadre de la Commission Information et Sécurité (CIS). Le nouveau texte autoriserait l'hébergement des mineurs en refuges, sous certaines conditions. Il a été jugé favorable. Toutefois, il est possible qu'il subisse de nouvelles modifications. Nous sommes donc en attente d'informations complémentaires sur l'évolution du texte, qui dans le meilleur des cas serait prêt pour juillet 2013.

Les remontées d'informations du terrain ont été particulièrement précieuses pour analyser la situation et faire des propositions pragmatiques. Nous remercions donc tous les acteurs ayant contribué.

La préparation d'un guide pratique

Initialement envisagé comme un document d'accompagnement pour les décideurs, le projet a évolué vers un outil pratique à destination des prescripteurs d'activités (enseignants, responsables pédagogiques, etc).

Le document est actuellement rédigé en écriture collective, à travers une démarche participative. Il vise à susciter des projets éducatifs s'appuyant sur une sortie en montagne avec nuitée en refuge. Au sommaire : les thèmes à aborder, les intérêts pédagogiques, des repères pour l'organisation de la sortie, les trucs et astuces, des témoignages concrets, les contacts et ressources utiles, etc.

L'avancée concrète de ce projet en 2012 n'aurait pas été possible sans le **partenariat** entre les deux têtes de réseaux du REEMA et de la Coordination Montagne. Grâce à la complémentarité des réseaux d'acteurs la pertinence et l'efficacité de l'action a largement été renforcée. Et la mutualisation de cette action a favorisé les économies d'échelles et de moyens.

■ Les perspectives 2013 ■

- La poursuite du travail concernant l'évolution de la réglementation
- La suite de l'animation du groupe de travail
- La parution du guide pratique (version test au printemps, version finale à la rentrée scolaire).
- Des séances d'information/formation à destination des animateurs et directeurs de centres, enseignants, responsables pédagogiques, etc. Ces séances (*en salle ou en refuge selon le cas*) visent, tout comme le guide, à sensibiliser les prescripteurs d'activités sur l'outil refuge et à leur donner envie d'organiser des sorties avec nuitées pour les jeunes qu'ils encadrent. Cette expérimentation sera bien entendu dupliquable et des outils pédagogiques permettront aux différents organismes de pouvoir s'en saisir pour organiser leurs propres formations.

FOCUS



Le 8 février 2013 a eu lieu la première phase d'écriture collective du guide. Douze personnes se sont réunies à Pelvoux (05) dans les locaux de la FFCAM pour participer à cette phase. Chacun a pu travailler sur les thèmes qui l'intéressaient le plus grâce à une méthode de travail par petits groupes qui avancent les principales idées et les mots clefs. Innovation : toutes les rédactions se sont faites en ligne sur le web grâce à l'outil Framapad. Ainsi, la réalisation

collective se construit en temps réel et la motivation du groupe s'en trouve renforcée. Les thématiques ont été presque toutes abordées, reste maintenant aux coordinatrices Isabelle et Emmanuelle à s'attaquer à la rédaction détaillée ! Merci à la FFCAM pour le prêt des locaux et à la gardienne de l'Eychauda pour l'accueil chaleureux qu'elle a réservé au groupe de travail.



Contacts :

Isabelle Roux
REEMA, Gap
Isabelle.roux@reema.fr

Emmanuelle Durand
Coordination Montagne,
Grenoble,
emmanuelle@coordination-montagne.fr



Rhône-Alpes

